



COMMUNIQUÉ

Pour des politiques publiques et des services publics au service du progrès social !

S'inscrivant dans les mêmes logiques que celles qui visent à accréditer l'idée qu'il existerait un coût excessif du travail, les autorités gouvernementales multiplient aujourd'hui des déclarations sur la nécessité de réduire drastiquement le coût des services publics.

La dernière en date étant la réponse apportée par le Premier Ministre aux organisations syndicales de la Fonction publique qui l'avait sommé le 13 février de prendre l'engagement qu'il n'y aurait par de gels des rémunérations et d'avancements pour les agents publics. C'est ce qu'il a fait le 14 février mais en ajoutant vouloir ouvrir des discussions sur l'avenir et les réorganisations nécessaires de la Fonction publique pour contribuer à l'effort du redressement du pays.

La CGT réaffirme aujourd'hui la nécessité de faire des services publics de véritables outils au service :

- ▶ De la satisfaction des droits et des besoins des citoyens, des salariés, des privés d'emploi, des retraités.
- ▶ De la redistribution des richesses produites à un moment où les inégalités ne cessent de s'accroître.
- ▶ D'une nouvelle logique de développement, de reconquête des activités et de l'emploi industriel, tout en assurant une véritable transition écologique.

Force est de constater que la modernisation de l'action publique et l'acte III de la décentralisation ne répondent pas à ces objectifs.

La CGT réitère que les services publics sont créateurs de richesses et participent au développement économique et industriel du pays et à la construction du lien et de la cohésion sociale. Ils permettent une autre répartition des richesses. La défense et la promotion des services publics s'inscrivent totalement dans la campagne CGT sur le coût du capital.

En proposant notamment une véritable réforme fiscale, un pôle financier public, une autre politique monétaire et du crédit, la CGT affirme que le financement de l'action publique, dans ses dimensions territoriales, nationales et européennes, est tout à fait possible.

Ces propositions se situent clairement à l'opposé des politiques d'austérité à l'œuvre au sein de l'Union européenne et du pacte de responsabilité qui pourrait se traduire par une diminution de 50 milliards d'euros de la dépense publique.

La CGT rappelle sa disponibilité et sa demande d'ouverture d'un véritable processus de négociations devant à la fois porter sur :

- ▶ Les missions et les conditions de mise en œuvre des politiques publiques et des services publics.
- ▶ Leurs modalités et moyens pérennes de financement.
- ▶ Le renforcement du statut général des fonctionnaires, des droits et des garanties collectives des agents publics, l'amélioration de leurs conditions de travail, la revalorisation significative de leurs rémunérations.

Au cœur d'enjeux démocratiques majeurs et constitutifs d'un véritable choix de société, l'avenir des politiques publiques et des services publics impose des responsabilités particulières à l'ensemble des organisations syndicales. La CGT leur propose de s'engager résolument et sans attendre dans un processus de mobilisation le plus large et unitaire possible nous permettant d'imposer d'autres choix.

Montreuil, le 20 février 2014